



## **COMMUNIQUE INTERSYNDICAL CGT FO CFDT A L'OUVERTURE DE LA CAP NATIONALE DES ADJOINTS ADMINISTRATIFS DU 12 DECEMBRE 2012**

Le 4 décembre dernier l'administration a fait la démonstration de son peu d'investissement dans la gestion du dossier de la catégorie C, pourtant déclaré priorité ministérielle au MEDDE et au METL.

Cette priorité inscrite à l'agenda social de la fonction publique et du MEDDE-METL n'a pas encore fait l'objet d'une réelle mobilisation de la DRH.

En effet :

- Le rapport du CGEDD sur la catégorie C annoncé par les ministères, lors de la mobilisation du 27 septembre, n'a fait l'objet, deux mois après, aux dires de la Présidente de la CAP, que de « l'instruction de la saisine du CGEDD » !
- Une première réunion de travail de la DRH avec les organisations syndicales est péniblement consentie dans la 1ère quinzaine de janvier sans aucune véritable analyse du corps juste des éléments chiffrés apportés par la DRH de manière à conforter leurs propositions.
- L'ordre du jour de cette réunion ne répond pas aux revendications des organisations syndicales et aux engagements pris par les cabinets ministériels.

Où est la mobilisation de tous pour faire avancer la situation des corps de catégorie C, les engagements ministériels n'auraient-ils aucune valeur ?

**La DRH n'a pas pris la mesure de la détermination des agents de la catégorie C, c'est pourquoi les organisations syndicales représentatives à la CAP nationale des adjoints administratifs-CGT FO CFDT se voient dans l'obligation de refuser de siéger ce jour.**